

INFOLIVE – ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

10

Le 12 juillet 2011

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cochenille noire

L'essaimage est en cours. On peut observer ce phénomène en regardant à la loupe sur les rameaux atteints par la cochenille : les petites larves orangées se déplacent sur et autour des cochenilles noires brillantes.

Préconisations :

Rappel : Il est encore trop tôt pour intervenir sur les larves. Il est préférable d'attendre que l'essaimage soit plus important pour intervenir avec un produit larvicide. De plus, de fortes chaleurs peuvent détruire jusqu'à 50% des jeunes larves. Attendre le prochain bulletin.

Mouche de l'olive

Le piégeage augmente, car les conditions climatiques du mois de juin, de début juillet et celles prévues pour cette semaine sont très favorables au développement de la mouche. Le second vol pour les zones littorales est en cours.

Préconisations :

Pour les variétés précoces d'olives de table vertes :

Pour les vergers qui n'ont pas été traités, le traitement aura lieu ce début de semaine : **si les fruits dépassent 1 cm** de long, appliquer un produit :

- en protection raisonnée, appliquer un **produit adulticide préventif**.
- en protection biologique, appliquer une barrière à base d'**argile** ou un **traitement préventif biologique, pour la zone littorale essentiellement** (*voir les remarques en dessous du tableau des produits autorisés*).

Pour les vergers qui ont déjà été traités, **renouveler le traitement cette semaine** pour la zone littorale, si le piégeage augmente. Pour les vergers traités il y a moins de 15 jours, attendre 14 j avant de renouveler le traitement.

✎ Ne pas utiliser de traitements curatifs, destinés à éradiquer les larves : les olives sont trop petites pour qu'une larve puisse se développer à l'intérieur. Actuellement, il faut limiter la population adulte présente pour éviter les déformations de fruits dues à des « piqûres sèches ».

Pour les autres variétés d'olives de table (Picholine, Aglandau, Cailletier...), appliquer le 1^{er} traitement en **zone précoce**, dès l'augmentation des captures :

- en protection raisonnée, appliquer un **produit adulticide préventif**.
- en protection biologique, appliquer une barrière à base d'**argile** ou un **traitement préventif biologique, pour la zone littorale essentiellement** (*voir les remarques en dessous du tableau des produits autorisés*).

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1

☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org



Ne pas renouveler si le traitement a déjà été fait.

Pour les variétés à huile, en production biologique, appliquer le 1^{er} traitement si les captures augmentent dans les pièges : appliquer une barrière à base d'**argile** ou un **traitement préventif biologique**.

Pour les variétés à huile en production raisonnée (utilisant uniquement un produit préventif), appliquer le 1^{er} traitement, en **zone précoce**, dès l'augmentation des captures : appliquer un **produit adulticide préventif**.

Pour les variétés à huile en production raisonnée (utilisant uniquement un produit curatif), attendre le prochain bulletin, il est trop tôt pour intervenir avec un produit curatif.

☞ Pour cette stratégie, qui limite les interventions à une ou deux applications de produits curatifs par an, **l'observation des vergers va être très importante cette année**. En effet, la population de mouches augmente actuellement (plus qu'en 2010 à la même époque), mais les olives ne permettent pas encore le développement de la larve. Une évaluation du taux d'olives avec des piqûres de ponte sera indispensable **dès la semaine prochaine** et toutes les semaines jusqu'à l'apparition des fortes chaleurs (> 30 °C pendant plusieurs jours). Si le taux de piqûres de ponte **dépasse 5%** en juillet (notation sur 200 fruits minimum), il faut intervenir avec un produit curatif **au pic de piégeage du vol suivant**.

Produits autorisés sur mouche de l'olive * :

Les autres produits sont interdits – Protégez-vous

Matières actives	Utilisation	Spécialités commerciales	Dose	DAR (j)	ZNT (m)	DRE (h)
diméthoate	Traitement larvicide curatif	ROGOR PIPC 400, ROGOR PLUS	0,075 l/hl	28	5	6
	2 applications maximum	DANADIM PROGRESS, DANADIM SUPER	0,075 l/hl	28	5	24
thiachlopride	Traitement larvicide curatif	CALYPSO ALANTO	0,025 l/hl	14	50	48
deltaméthrine	Traitement adulticide préventif	DECIS / PEARL / SPLIT PROTECH DECIS J	0,083 l/hl	15	20	6
lambda-cyhalothrine	Traitement adulticide préventif	KARATE ZEON	0,013 l/hl	7	20	48
		KARATE XPRESS, POOL	0,025 kg/hl	7	5	48
spinosad	Traitement préventif localisé	SYNEIS APPAT	1,2 l/ha	7	5	6
						AB
kaolinite calcinée	Barrière	ARGIBIO ARGICALPRO	30 à 50 kg/ha	Conseillé 15 j		
argile verte	Barrière	ARGIVERT	30 à 50 kg/ha	Conseillé 15 j		

DAR : Délai Avant Récolte (en jours) ZNT : Zone Non Traité (en mètres) DRE : Délai De Rentrée (en heures)

* Liste établie à partir de la base e-phy du ministère de l'agriculture

**! Attention aux nouvelles restrictions d'emploi du diméthoate !
restriction d'usage à deux applications et délai avant récolte de 28 jours**

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org



Remarques : Ne pas traiter si les températures sont élevées (> à 30°C en fin de journée)
 Positionner les produits préventifs en début de vol (augmentation du piégeage)
 Positionner les produits curatifs au milieu du vol (diminution des captures du piège)

Tous les résultats de piégeage de la mouche sur <http://www.afidol.org/gestoliveprod/>

Irrigation

Les besoins en eau de l'olivier pour la semaine écoulée ont été compris entre 8 et 10 mm.
 Les quelques précipitations relevées ont généralement été inférieures à 5 mm, et sont par conséquent insignifiantes. Les pluies maximales ont été rencontrées dans le secteur de Valréas avec 17 mm d'eau. Rappelons que 50 à 60 % des pluies sont réellement utiles à l'alimentation hydrique de l'olivier.

Du 04 juillet au 10 juil. 2011		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes Maritimes	Alpes de Haute Provence
ETP moy. (mm/j)		5,6	5,4	4,7	4,5	5,1	4,4	4,9
ETM en mm/j		1,4	1,4	1,2	1,1	1,3	1,1	1,2
Cumul semaine en mm	Besoins en eau	10	10	8	8	9	8	8
	Pluie	1	1	2	1	4	6	1

Source : CIRAME – Données collectées avec le concours de l'Union Européenne (FEADER)

ETP moy : Evapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

ETM : Evapotranspiration réelle sur olivier avec $Kc = 0,25$

Pour rappel, 1 mm d'eau = $10 \text{ m}^3 / \text{ha}$ ou encore 1 litre / m^2 . Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de 42 m^2), 1 mm représente 42 litres d'eau.

Les apports d'eau permettront de satisfaire les besoins en eau sans créer de stagnation d'eau ou de percolation. Aussi, selon les secteurs géographiques, les doses d'irrigation par goutte-à-goutte se situent entre :

- 0,9 et 1,2 mm / jour, en cas d'irrigations quotidiennes par le biais de 5 à 6 goutteurs / arbre.
- 0,5 et 0,7 mm / jour, en cas d'irrigations quotidiennes par le biais de 2 goutteurs / arbre.
- 2,2 et 3,2 mm / semaine, en cas d'un seul arrosage hebdomadaire par le biais de 2 goutteurs / arbre.

Pour les vergers irrigués par micro-jet, la fréquence des irrigations est à définir pour une évapotranspiration de l'ordre de 1,6 mm / jour, la dose étant calquée sur la capacité de rétention en eau du sol. Exemple : si la dose est fixée à 20 mm d'eau, l'arrosage est déclenché tous les 12 jours en absence de pluies ($20 / 1,6 = 12,5 \text{ j}$).

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org

